

14 Port-Gentil

**Conférence-débat sur le gaz
Au service de la diversification de l'économie**



Photo : Koumou / L'Union

Le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, et bien d'autres...



Photo : Koumou

...intervenants ont reconnu que le gaz est une matière en devenir.



Photo : Koumou

Les opérateurs économiques du secteur lors des échanges.

SYM
Port-Gentil/Gabon

C'est l'avis de la plupart des intervenants à cette conférence-débat qui était animée, principalement, par le gouverneur Patrice Ontina. En présence des représentants de plusieurs entreprises pétrolières et gazières de la capitale

économique.

LE gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, a donné le coup d'envoi de la conférence-débat sur le gaz, organisée récemment dans la capitale économique. A l'initiative de l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI) et du Bureau de coordination du Plan stratégique Gabon

émérgent (BCPSGE), en collaboration avec les ministères de l'Industrialisation des ressources minières et du Gaz. D'entrée, l'administrateur provincial a indiqué, dans son adresse, que le gaz vu par certains comme "un risque pour les investisseurs au Gabon" est perçu, d'avantage aujourd'hui, comme une "ressource au service de la diversification

de l'économie". Les réunions convoquées à cet effet ont, donc pour but, selon lui, de sensibiliser les différents opérateurs économiques agissant dans ce secteur. Le but visé étant de mieux faire asseoir la chaîne des valeurs de la filière gazière. A cet effet, l'autorité provinciale a invité les entreprises majeures, les prestataires, les institutions de formation

et gouvernementales à s'approprier ce nouveau concept, en mettant sur pied des bases solides dans la recherche des mécanismes pour améliorer la compétitivité. Des autres interventions, l'assistance a appris que le Gabon recèle de 100 milliards de m3 de gaz naturel, et qu'il a produit 4,4 milliards de m3 en 2018. Mieux, depuis 2010, le gaz naturel est en phase de croissance et demeure la source d'énergie fossile à la croissance la plus forte. Pour preuve, a-t-on appris,

son industrialisation a connu une transformation importante caractérisée par le boom de gaz de schiste aux USA, et le développement des nouveaux marchés en Asie et au Moyen-Orient. Les maillons constitutifs de la chaîne des valeurs ont d'ailleurs été invités, par les intervenants, à mettre en exergue leurs stratégies (de façon individuelle), afin de les implémenter. Mais pour y arriver, pense-t-on, il lui faut un environnement des affaires favorable.

Petit angle

SYM
Port-Gentil/Gabon

AU terme de cette rencontre, plusieurs petites entreprises prestataires et sous-traitantes ont souscrit à cette nouvelle source d'énergie (gaz) et ont promis d'apporter, chacune à sa manière, sa

pierre à l'édification de l'économie gabonaise. Seul bémol, nombre d'entre elles sont confrontées à une concurrence "déloyale". Et pour cause : « Nous payons plus des taxes que les grandes entreprises qui sont pourtant déjà bien cotées par les banques, et qui ne se prêtent que entre

elles. » Résultat: les entreprises de leur acabit - de petite taille - se contentent du peu. D'où leur difficulté à être véritablement compétitives. Leur souhait est donc de voir le gouvernement encourager les PME gabonaises. En mettant en place, par exemple, de leviers susceptibles de les

aider à être en phase avec les défis et les exigences actuels du monde des affaires. En allégeant également certaines « pesanteurs au niveau des banques, de la douane... », a plaidé le directeur de PLM, Olivier Bazin, dont l'entreprise spécialisée dans la logistique industrielle, le trans-

port et la location emploie, à 99%, des Gabonais. Le représentant de l'entreprise Delors services dénonçait, pour sa part, « l'accaparement des marchés par ceux qui ont des contrats groupes ». Avant de se poser la question : « comment peut-on parler de compétitivité alors même

que la chaîne sociale n'est pas respectée, puisque les marchés se donnent de gré à gré ? Parfois sur la base de l'amitié », a-t-il confié. D'où l'invite faite aux pouvoirs publics d'effectuer des contrôles inopinés, pour en savoir plus sur ces attitudes de favoritisme à proscrire, afin de laisser la place au mérite.

Invite

Transport/Après l'interdiction de l'importation des voitures d'occasion vieilles de plus de trois ans

Le boom des motos

RAD
Port-Gentil/Gabon

C'est en avril 2014 que le Gabon avait interdit l'importation des voitures d'occasion, vieilles de plus de trois ans, avant que l'arrêté controversé ne soit révisé.

DANS la capitale économique, motocyclistes et cyclistes ont désormais pignon sur rue. La circulation des motos et des vélos n'étant pas formellement réglementée dans notre pays, ceux qui y ont recours s'en servent comme un moyen de transport personnel. Un Ouest-africain, qui assure la livraison des gallettes qu'il transporte dans une caisse solidement attachée derrière sa moto, estime que non seulement la voiture coûte cher, mais



Photo : Julie Nguimbi

A Port-Gentil, les motos ont désormais pignon sur rue.

qu'elle ne peut pas accéder à certaines zones, et de surcroît va moins vite que la moto, surtout lorsque la circulation est gênée par des embouteillages. Un de ses condisciples utilise, lui, sa moto pour se rendre au travail. Certaines Petites et moyennes entreprises (PME) opérant dans la livraison des courriers

et autres colis y ont également recours. « La voiture, pour moi, comme pour d'autres, est une nécessité. Sauf qu'elles ne sont pas nombreuses, les personnes qui peuvent se procurer les véhicules sortis directement de l'usine, en raison de leur coût jugé exorbitant », souligne Jean-Paul. D'où désormais, pense-t-il,



Photo : Julie Nguimbi

Beaucoup, surtout les commerçants, apprécient ce moyen de transport à deux roues.

cette...ruée vers les mobbylètes dans la capitale économique pour pallier la mesure prise en 2014 par le gouvernement interdisant l'importante de voitures d'occasion d'un certain âge. Même si dans certains cas, le Décret n°0051/PR/Mt du 12 janvier 2015 laisse quelques marges de manœuvres.

Le cas de son article 4 qui dispose que "les dispositions du présent décret ne s'appliquent pas aux engins spéciaux des travaux publics, de manutention, agricoles et forestiers ou aux véhicules de collection et d'occasion importés pour leurs activités par les confessions religieuses, les associations reconnues

d'utilité publique ou pour un usage domestique par les Gabonais résidant à l'étranger, en cas de retour d'expatriation, à raison d'un véhicule par personne; Aux véhicules d'occasion importés pour un usage domestique par les personnels diplomatiques, administratif et technique relevant des ambassades, consulats et organisations internationales accrédités au Gabon, et à ceux d'occasion spécialement aménagés et importés pour un usage domestique par les personnes vivant avec un handicap", etc. Aujourd'hui, à Port-Gentil, beaucoup espèrent que les autorités reviendront un jour sur leur décision. En attendant, d'aucuns prient pour que la moto s'inscrive désormais dans la liste des moyens de transport urbain. Comme les engins à quatre roues.